



Moins de micro-entreprises et davantage de grandes entreprises en Normandie

En Normandie, comme dans les autres régions, plus de neuf entreprises sur dix sont des micro-entreprises. Celles-ci n'emploient cependant que 17 % des salariés normands, les principaux employeurs étant les petites et moyennes entreprises (PME). La région se caractérise toutefois par le poids important dans l'emploi salarié des grandes entreprises qui y sont implantées, poids qui la place au 3^e rang des régions de province. En termes d'effectifs, l'industrie occupe une place plus importante qu'ailleurs parmi ces grandes entreprises, mais aussi parmi les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Ainsi, dans ces deux catégories d'entreprise, quatre salariés sur dix travaillent dans l'industrie.

Les PME « régionales », c'est-à-dire ayant plus de 80 % de leurs effectifs en Normandie, sont les principales contributrices à la création de la valeur ajoutée des entreprises « régionales ». Le taux d'exportation des ETI « régionales » est lui bien supérieur à celui réalisé en moyenne par les ETI des régions de province.

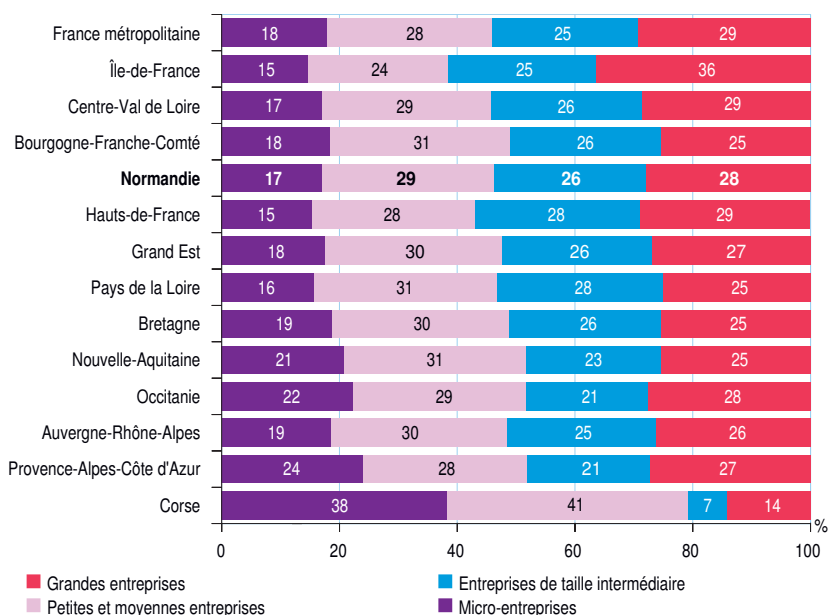
Anne-Sarah Horvais, Bruno Mura, Pauline Roger (Insee)

En 2015, 146 800 entreprises du secteur marchand non agricole sont implantées en Normandie et emploient 610 600 salariés en équivalent temps plein (*définitions*). Ces entreprises peuvent être réparties en quatre catégories : micro-entreprises, petites et moyennes entreprises (PME), entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises (*définitions*).

Les micro-entreprises constituent la très grande majorité des entreprises présentes sur le territoire normand (94 %). Seulement 5 % des entreprises sont des PME et très peu sont de taille intermédiaire (1 %). Les grandes entreprises ne représentent que 0,16 % des entreprises présentes dans la région ; cette part situe cependant la Normandie au 4^e rang des régions métropolitaines. Les parts de micro-entreprises et de PME sont un peu plus faibles qu'au niveau national (respectivement 2,5 points et 1,5 point de moins). Un quart des entreprises de taille intermédiaire implantées en France possèdent au moins un établissement sur le territoire normand. C'est aussi le cas de plus de huit grandes entreprises sur dix.

1 Entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises concentrent 54 % de l'emploi salarié normand

Répartition de l'effectif salarié en ETP par catégorie d'entreprises, par région en 2015



Champ : entreprises non agricoles, hors administrations publiques

Sources : Insee, Clap 2015 – Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

La Normandie, 3^e région de province pour le poids des grandes entreprises dans l'emploi salarié

Bien que très majoritaires en nombre, les micro-entreprises ne représentent que 17 % des effectifs salariés en équivalent temps plein (ETP) de la région, soit moins d'un salarié sur six (*figure 1*). Parmi elles, sept sur dix n'emploient aucun salarié. Les PME sont les principaux employeurs avec 29 % des effectifs salariés régionaux. Les micro-entreprises et les PME normandes ont des tailles moyennes très proches de celles observées dans les autres régions de province. En revanche, les ETI et surtout les grandes entreprises implantées en Normandie ont des effectifs salariés dans la région en moyenne moins importants. Les grandes entreprises ne comptent notamment que 720 salariés en moyenne dans la région contre 960 en France de province (*figure 2*).

En Île-de-France, le poids des grandes entreprises dans l'emploi salarié est nettement plus fort qu'ailleurs. À l'inverse, ce poids est très faible en Corse, alors que celui des micro-entreprises et des PME y est très élevé. Parmi les régions de province, la Normandie se situe au 3^e rang pour la part d'effectif salarié dans les grandes entreprises, après les Hauts-de-France et Centre-Val de Loire. La répartition par catégorie y est proche de celle des autres régions industrielles, telles Grand Est, Pays de la Loire et Bourgogne-Franche Comté. Ces régions se caractérisent par un poids plus faible des micro-entreprises et plus important des ETI et PME (*figure 1*).

Les dix plus grandes entreprises présentes en Normandie emploient 7,7 % des salariés normands. Dans les autres régions, ce poids oscille entre 7,3 % dans les Pays de la Loire et 10,9 % en Corse. Parmi les très grandes entreprises implantées en France, quelques-unes sont très présentes dans la région comme Areva, avec 23 % de ses effectifs nationaux en Normandie, et Renault, avec près de 20 %. Parmi les 98 grandes entreprises de plus de 10 000 salariés présentes sur le territoire national, seules quatre ne comptent aucun établissement dans la région.

Un salarié normand sur deux travaille dans une entreprise régionale

En Normandie, un salarié sur deux travaille pour une entreprise dite « régionale », c'est-à-dire qui concentre au moins 80 % de ses effectifs dans la région. Plus la taille des entreprises augmente, plus le caractère régional de ces dernières se raréfie. En effet, alors que la quasi-totalité des micro-entreprises et les trois quarts des PME sont des entreprises régionales, seules 8,5 % des ETI le sont. Aucune grande entreprise localisée en Normandie n'est régionale, leurs salariés étant plus dispersés sur le territoire national. La Normandie est

2 Un poids des micro-entreprises plus faible en Normandie

Répartition des entreprises et des effectifs salariés en ETP* par catégorie d'entreprises en 2015

Catégorie d'entreprise	Entreprises implantées			Effectif salarié (en ETP)				
	Normandie		Moyenne des régions de province (hors Corse)	Normandie		Moyenne des régions de province (hors Corse)	Moyen par entreprise	Moyen par entreprise
	Nombre	en %		Nombre	en %			
Micro-entreprises**	137 318	93,5	94,4	104 860	17,2	2,5	18,6	2,4
Petites et moyennes entreprises	7 821	5,3	4,7	177 640	29,1	22,7	29,6	22,5
Entreprises de taille intermédiaire	1 446	1,0	0,8	157 430	25,8	108,9	24,9	120,2
Grandes entreprises	235	0,2	0,1	170 680	28,0	723,3	26,8	961,5
Ensemble**	146 820	100	100	610 610	100	11,7	100	10,8

* ETP : équivalent temps plein

** L'effectif moyen est celui des entreprises ayant des salariés

Champ : entreprises non agricoles, hors administrations publiques

Sources : Insee, Clap 2015 – Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

la région d'implantation principale de cinq grandes entreprises : Areva (élaboration et transformation de matières nucléaires) et Agrial (activités de transformation agro-alimentaire), principalement localisées dans la Manche, la Matmut et Esso Raffinage en Seine-Maritime, et SCA (Svenska Cellulosa Aktiebolaget, spécialisé dans la fabrication de papier à usage sanitaire et domestique) dans l'Eure et la Seine-Maritime. Cependant, moins de la moitié des effectifs de ces entreprises se localise en Normandie.

Les PME normandes plus dépendantes de groupes français

Les salariés normands, toutes catégories d'entreprise confondues, travaillent plus souvent qu'au niveau national pour des entreprises françaises sans implantation à l'étranger (54 % contre 51 %). L'écart le plus marqué avec le niveau national concerne les PME : 53 % des salariés des PME normandes sont employés par ces groupes français uniquement implantés sur le territoire national, soit six points de plus qu'au niveau national (*figure 3*).

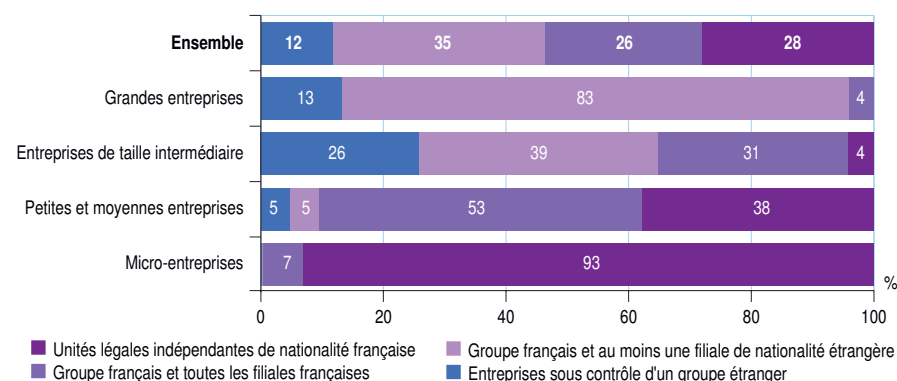
Dans les ETI et les grandes entreprises, la majorité des salariés exercent leur activité au sein d'une multinationale, française ou étrangère. En Normandie, les ETI sont plus souvent dépendantes de multinationales françaises (quatre sur dix contre trois sur dix au niveau national). En Normandie comme en France, deux salariés des ETI sur cinq travaillent dans ces multinationales. En outre, un quart des salariés normands des ETI est employé par un groupe étranger, au premier rang desquelles les entreprises Aptar France SAS (fabrication d'emballages en matières plastiques) et Ferrero France Commerciale, entreprises majoritairement implantées dans la région. Dans les grandes entreprises, les groupes étrangers emploient 13 % des salariés normands, soit la même proportion qu'au niveau national.

Un poids des grandes entreprises et des ETI plus élevé en Seine-Maritime

En Seine-Maritime, les ETI et les grandes entreprises emploient plus de la moitié des salariés (59 %), nettement plus que dans les

3 Un salarié normand sur quatre travaille pour un groupe étranger dans les ETI

Répartition des effectifs salariés en ETP* par catégorie d'entreprise et selon le type de contrôle en 2015



* ETP : équivalent temps plein

Champ : entreprises non agricoles, hors administrations publiques

Sources : Insee, Clap 2015 – Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

autres départements normands (figure 4). Parmi les grandes entreprises, Esso Raffinage et la Matmut sont les plus implantées dans ce département avec respectivement plus de la moitié et plus du tiers de leurs effectifs nationaux en Seine-Maritime.

Dans les autres départements normands, les PME sont les principaux employeurs. Cependant, les ETI ou les grandes entreprises y sont plus ou moins présentes. L'Orne se caractérise ainsi par un poids plus faible des grandes entreprises (seulement un salarié sur cinq) et plus important des ETI (un sur trois), comme Faurecia (fabrication de sièges d'automobile) ou la Société des verreries de l'Orne. À l'inverse, dans la Manche, seulement un salarié sur cinq travaille dans une ETI. L'Eure se distingue de la répartition régionale des effectifs par catégorie d'entreprise par un poids plus faible des grandes entreprises (moins d'un salarié sur quatre). Parmi elles, France Sanofi Vaccins est la plus présente dans le département avec plus de 30 % de ses effectifs nationaux. Dans le Calvados, la répartition est proche du niveau régional. Parmi les plus gros employeurs de ce département, se trouvent la Caisse Régionale du Crédit Agricole Normandie et Renault Trucks qui fabrique des véhicules industriels et utilitaires.

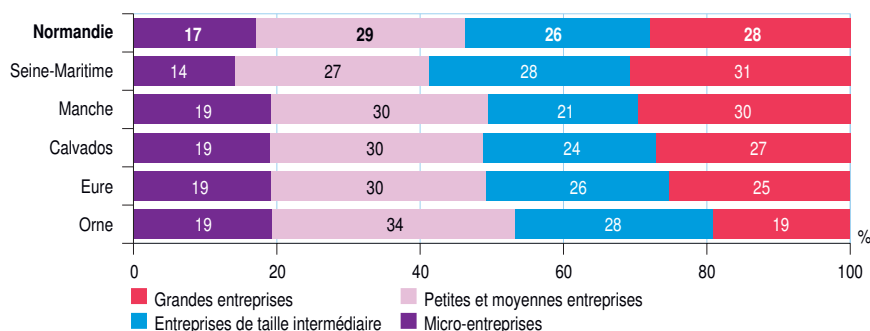
Une orientation industrielle marquée des grandes entreprises normandes

L'industrie est très présente en Normandie, particulièrement parmi les ETI et les grandes entreprises (figure 5). Quatre salariés des ETI sur dix travaillent dans le secteur (43 %), soit 5 points de plus qu'en moyenne de province. L'écart est encore plus marqué pour les grandes entreprises qui concentrent 40 % des salariés industriels, soit 9 points de plus qu'en moyenne. Renault, EDF et Areva sont notamment les plus gros employeurs de ce secteur en Normandie : près de 10 % des salariés de l'industrie à eux trois, toutes catégories d'entreprise confondues.

Dans les PME, après l'industrie (24 % des salariés), le secteur du commerce occupe une place importante (22 %). C'est aussi le cas de la construction dans les PME (16 %), une spécificité normande. Autre spécificité de la région, la logistique rassemble une part plus

4 Dans l'Orne, seulement un salarié sur cinq dans une grande entreprise

Répartition des effectifs salariés en ETP* par catégorie d'entreprise dans les départements normands en 2015



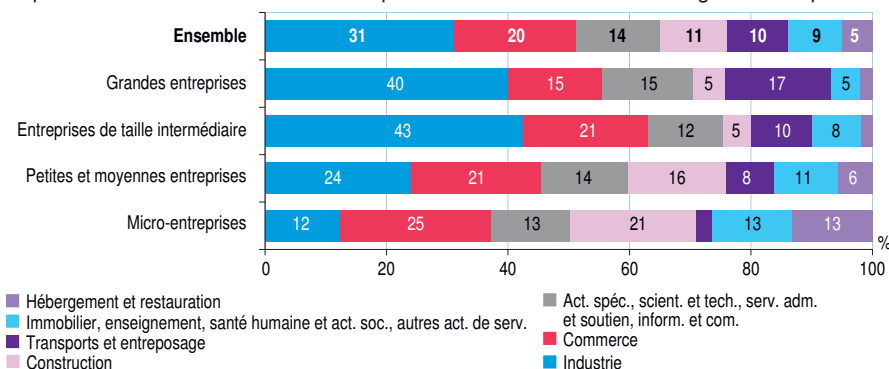
* ETP : équivalent temps plein

Champ : entreprises non agricoles, hors administrations publiques

Sources : Insee, Clap 2015 – Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

5 Salariés des ETI et des grandes entreprises : 4 sur 10 dans l'industrie

Répartition des effectifs salariés en ETP* par secteurs d'activité selon la catégorie d'entreprise



* ETP : équivalent temps plein

Champ : entreprises non agricoles, hors administrations publiques et activités financières et d'assurance

Sources : Insee, Clap 2015 – Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

importante des salariés des ETI (10 %) et des PME (8 %). En revanche, quelle que soit leur catégorie, les entreprises normandes sont moins présentes qu'ailleurs dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques, celui des activités de services administratifs et de soutien et enfin de l'information et de la communication.

Une industrie manufacturière très présente dans les ETI de l'Orne

L'Eure se distingue par un poids important de l'industrie manufacturière, notamment pharmaceutique avec Sanofi (1 900 salariés

dans le département) et Glaxo (900). L'industrie emploie plus de la moitié des salariés des ETI normandes (53 %). Dans l'Orne, l'industrie uniquement manufacturière emploie à elle seule plus de la moitié des salariés des ETI (57 %), soit 17 points de plus qu'en Normandie, mais aussi 35 % de ceux des PME et des grandes entreprises. Dans le Calvados, les ETI et les grandes entreprises sont légèrement plus présentes dans le commerce qu'en Normandie. Les micro-entreprises et les PME le sont un peu plus dans l'hébergement et la restauration (entre 3 et 5 points d'écart avec la région). Dans la Manche, la part de salariés dans les grandes entreprises est plus forte qu'au niveau régional

6 Les entreprises de taille intermédiaire régionales normandes fortement exportatrices

Indicateurs financiers des entreprises «régionales» en 2015

Catégorie d'entreprise	Chiffres d'affaires			Valeur ajoutée hors taxes			Taux d'export	
	Normandie		Ensemble des entreprises régionales de province	Normandie		Ensemble des entreprises régionales de province	Normandie	Ensemble des entreprises régionales de province
	en millions d'euros	en %		en millions d'euros	en %			
Micro-entreprises	21 142	30,3	33,2	8 692	38,5	42,8	1,8	2,7
Petites et moyennes entreprises	30 493	43,7	43,8	9 537	42,2	40,9	6,9	8,8
Entreprises de taille intermédiaire	18 101	26,0	23,0	4 363	19,3	16,2	27,3	21,2
Ensemble	69 737	100	100	22 592	100	100	10,7	9,6

Champ : entreprises non agricoles mono et quasi mono régionales, hors administrations publiques et hors activités financières et d'assurances

Sources : Insee, Clap 2015, Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

dans l'industrie manufacturière (6 points d'écart), avec Areva en particulier. En Seine-Maritime, le poids du secteur des transports et de l'entreposage est important dans les ETI (14 % des salariés de cette catégorie, soit 4 points de plus qu'au niveau régional), avec notamment les 1 200 salariés du Grand Port Maritime du Havre.

Une forte contribution des PME normandes à la création de richesse

Examiner la contribution des entreprises implantées en Normandie à la création de la richesse régionale n'a de sens que pour celles très majoritairement implantées dans la région. Ces entreprises « régionales » (*définitions*) réalisent, en 2015, une valeur ajoutée de 23 milliards d'euros, soit plus de 27 % de la valeur ajoutée de la Normandie (*figure 6*). Cette création de richesse provient essentiellement des PME (42 % de la valeur ajoutée des entreprises régionales), qui concentrent aussi la moitié des effectifs des entreprises régionales. Les micro-entreprises y contribuent pour presque autant et les ETI pour moins de 20 %. Les secteurs du commerce et de l'industrie manufacturière contribuent chacun pour 21 % à la création de la valeur ajoutée des entreprises régionales.

Le taux d'exportation, c'est-à-dire la part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation, augmente avec la taille des entreprises. Ainsi, de seulement 2 % pour les micro-entreprises régionales, il passe à 7 % pour les PME et atteint 27 % pour les ETI. Ces dernières sont plus tournées vers l'étranger que leurs homologues de province (21 %). L'industrie manufacturière contribue pour 90 % à la réalisation du chiffre d'affaires à l'exportation de ces ETI. À l'inverse, les micro-entreprises et les PME régionales ont des taux d'exportation plus faibles que dans les autres régions de province : respectivement 1 point et 2 points de moins. ■

Définitions, champs et sources

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision. **Quatre catégories d'entreprise** y sont définies :

- les **petites et moyennes entreprises (PME)** sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;
- parmi elles, les **micro-entreprises (MIC)** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;
- les **grandes entreprises (GE)** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Les entreprises prises en compte dans l'étude sont celles du **secteur marchand non agricole**. Les secteurs de la santé humaine, action sociale et de l'enseignement comprennent des établissements publics ayant un poids économique important ; la vision de ces secteurs à partir des seules entreprises du privé est donc largement partielle.

Une entreprise est considérée comme **implantée** dans la région lorsqu'au moins un établissement y est présent. Une entreprise est considérée comme **régionale** lorsqu'au moins 80 % de ses salariés travaillent dans la région. Une **firme multinationale** est un groupe ayant au moins une unité légale à l'étranger et une en France. La nationalité est déterminée par la tête du groupe.

L'effectif pris en compte est l'**effectif salarié en équivalent temps plein (ETP)**, c'est-à-dire prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2015. Il ne comprend pas les ETP employés en intérim.

La **valeur ajoutée (VA)** exprime la richesse qu'une entreprise crée du fait de son activité courante. Elle est égale à la valeur de sa production diminuée de la consommation intermédiaire (valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production).

Les **exportations** représentent l'ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents. Le **taux d'exportation** mesure la part que représentent les ventes exportées dans le chiffre d'affaires.

L'étude des **ratios financiers** porte sur les entreprises « régionales » du **secteur marchand non agricole et non financier**. En effet, une entreprise n'est pas toujours localisée à un endroit unique. C'est la localisation de ses établissements qui permet de déterminer si elle a une activité dans la région étudiée. Les données financières, issues des déclarations fiscales, ne sont disponibles qu'au niveau des entreprises et non au niveau de chacun de leurs établissements. Leur exploitation au niveau régional nécessite donc de se limiter aux entreprises dites « régionales ». Par ailleurs, les entreprises du secteur des activités financières et d'assurances sont exclues de l'étude de ces ratios, ce secteur n'étant pas homogène avec les autres et la couverture des activités par le dispositif **Ésane** étant partielle.

Sources

Ésane (dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) produit des statistiques structurelles sur les entreprises marchandes à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises.

Fare (fichier approché des résultats Ésane) est un fichier destiné à l'analyse économique et financière des entreprises.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en France », *Insee Références*, éditions 2017 et 2018, novembre 2017 et novembre 2018.
- « 4 500 petites et moyennes entreprises exportatrices en Normandie », *Insee Analyses Normandie* N°35, juillet 2017.
- « Des grandes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire en Haute-Normandie », *Aval* n°133, Haute-Normandie, mars 2013.

